

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs."

L'AUTORITE

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

Encouragez
L'AUTORITE
en confiant vos travaux d'impression à
Cie des
PUBLICATIONS
PROVINCIALES Ltée
524, Edifice Canada Cement
Montréal 2

36e ANNEE — No 29

J.-A. Fortin, Directeur

L'AUTORITE, Beauveville-Est, 10 février 1951

Vincent Brosseau, Rédacteur en chef

Abonnement : \$2.50 par année

LA FRANCE ACCUEILLE L'HONORABLE SAINT-LAURENT

Le voyage du Premier Ministre apportera une nouvelle contribution au développement de l'autonomie canadienne. — Excellentes relations entre la France et le Canada. — Le rôle du Canada comme intermédiaire est d'une grande utilité.

Le voyage du premier ministre du Canada, M. Louis Saint-Laurent à Londres et à Paris, en janvier 1951, rappelle en quelque sorte le voyage célèbre de sir Wilfrid Laurier dans les deux grandes capitales européennes en 1897. C'est au cours de cette mémorable tournée que sir Wilfrid Laurier avait entrepris en Europe qu'il avait déclaré : "Le Canada n'est plus une colonie, c'est une nation."

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis cette déclaration fameuse de Laurier, déclaration qui fit époque dans les annales du Canada. En 1897, le Canada était un pays à peu près inconnu en Europe; il ne comptait que sept provinces et sa population ne s'élevait qu'à quelque cinq millions d'habitants: le Canada ne figurait pas encore au nombre des puissances économiques.

En 1951, le Canada est maintenant une nation adulte qui a pris conscience d'elle-même, possédant des ambassadeurs dans les principaux pays du monde. Le Canada est devenu une des premières puissances économiques du monde; en 1950, il occupait le troisième rang pour le volume de son commerce extérieur, n'étant dépassé que par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

En 1951, le Canada compte dix provinces de l'Atlantique au Pacifique et sa population dépasse treize millions d'habitants. Le rôle glorieux que le Canada a joué au cours des deux dernières guerres dans la défense de la liberté et de la démocratie lui a gagné le respect et l'admiration du monde entier et tous les pays recherchent l'amitié du peuple canadien.

Ce prestige sans cesse grandissant du Canada et sa marche continue vers son destin sont l'oeuvre des grands hommes d'état libéraux: Laurier, Mackenzie King et Louis Saint-Laurent. Laurier, suivant sa propre expression, a fait du vingtième siècle, le siècle du Canada; Mackenzie King a été le principal artisan de l'autonomie canadienne et de sa grande prospérité économique.

Louis Saint-Laurent s'est fait le continuateur de cette politique large et généreuse. Tout en assurant à l'idée démocratique sa résonance intégrale, il a voulu parachever l'oeuvre de ses devanciers. M. Saint-Laurent a obtenu pour le Canada le droit de modifier lui-même sa propre constitution; il a supprimé les appels au Conseil Privé.

Le voyage de M. Saint-Laurent à Londres et à Paris apportera une nouvelle contribution au développement de l'autonomie canadienne. Les entretiens de M. Saint-Laurent avec le président du conseil français, M. René Pleven et le ministre des affaires étrangères, M. Robert Schuman, portent nécessairement sur le rôle du Canada au sein de la communauté atlantique.

Mais les trois hommes d'Etat en ont profité également pour resserrer davantage les relations franco-canadiennes, deux mois avant le voyage au Canada du président de la République Française, M. Vincent Auriol. Le Canada et la France entretiennent d'excellentes relations au point de vue politique. Sur le plan économique les deux pays peuvent travailler ensemble à développer encore davantage leurs relations commerciales. Il serait souhaitable qu'un nouveau traité commercial entre les deux pays contribue à accroître encore davantage le volume des échanges entre les deux grandes nations démocratiques qui ont tant de souvenirs communs.

En 1908-9, alors que l'illustre Georges Clémenceau était premier ministre de France et sir Wilfrid Laurier chef du gouvernement canadien, le Canada avait conclu avec la France un traité de commerce qui contribua à augmenter le commerce entre les deux pays. En 1922, alors que Mackenzie King était premier ministre, un nouveau traité de commerce franco-canadien entra en vigueur. Ce traité fut plus tard dénoncé par une administration conservatrice, puis remplacé par un nouvel accord. Il serait fort souhaitable qu'un nouveau traité plus large et plus compréhensif entrât en vigueur: il ne manquerait pas d'ouvrir de nouvelles perspectives aux échanges franco-canadiens et ne pourrait que profiter aux deux pays dont les économies assez différentes sont plutôt d'ordre complémentaire.

Le rôle discret mais fort habile joué par M. Saint-Laurent à la conférence impériale ne pouvait que contribuer à accroître son prestige au moment de son arrivée à Paris. A l'instar de sir Wilfrid Laurier, M. Saint-Laurent se doit de pratiquer une politique d'équilibre entre Londres et Washington. Tout en ayant inauguré la politique de préférence britannique en matière douanière, Laurier termina sa carrière par la conclusion d'un traité de réciprocité commerciale avec les Etats-Unis.

M. Saint-Laurent pratique une politique à peu près similaire, notamment dans le différend qui oppose Londres et Washington au sujet de la Chine communiste. En outre de servir en quelque sorte d'intermédiaire entre Londres et Washington, le Canada par l'origine ethnique de ses habitants est avantageusement placé pour cimenter l'entente cordiale. L'ancien président Emile Loubt, qui fut un des artisans de l'Entente Cordiale avait reconnu le rôle joué par Laurier dans l'amélioration des relations franco-britanniques au lendemain de Fachoda. M. Louis Saint-Laurent peut lui aussi jouer un rôle identique qui ne peut que bénéficier non seulement aux deux grands pays démocratiques mais au Canada tout entier.

Vincent BROUSSEAU

La Société de la Jeunesse Libre

Le mouvement a été officiellement lancé le 4 février. — Les conditions exigées pour en faire partie. — Ce que les parirains entendent faire pour faire rayonner la liberté.

A TRAVERS LES FAITS

LA FAMILLE CANADIENNE

Le prochain recensement décennal du Canada révélera certains changements dans l'importance numérique et moyenne des familles canadiennes. Ce recensement sera effectué en juin 1951. Au cours des dix années écoulées entre 1931 et 1941, la moyenne d'enfants par famille a diminué. Depuis 1941, le nombre de familles a beaucoup plus augmenté que durant les années 1930, mais il est probable que la moyenne d'enfants par famille continuera de diminuer en dépit d'une augmentation sensible de la natalité. Le recensement de 1951 révélera le degré exact de changement dans les deux cas.

LA FETE DU PAPE

C'est le 2 mars que S. S. Pie XII a été élu chef suprême de l'Eglise. Selon la décision de l'épiscopat de la province de Québec, sa fête se célébrera le dimanche qui suit, soit le 4 mars. C'est la fête de notre père. Si troubles sont les temps où il vit, si multiples les problèmes qu'il affronte! Nous devons surtout faire pour lui un tant soit peu de lumière. Quel meilleur témoignage d'amour ses fils peuvent-ils donner à ce père bien-aimé que de se souvenir chaque jour de lui auprès de Dieu, de contribuer par leurs prières à lui obtenir une assistance toujours plus grande de l'Esprit-Saint. C'est aussi notre chef, notre guide, notre maître. Quel chef plus ferme, plus éclairé, plus intrépide fut-il jamais donné à des soldats d'avoir à leur tête? Montrons-nous dignes de cet honneur. Que ses moindres consignes soient pour nous des ordres, que son programme de paix — paix sociale et paix internationale — emporte l'adhésion complète de nos esprits et de nos coeurs. Voilà le tribut qu'il faut offrir au grand Pape Pie XII en son 13ème anniversaire de Pontificat.

LITRE

On dit : un Littre, et ce sont de gros ouvrages que les étudiants sérieux depuis soixante-dix ans consultent toujours avec respect. Pourtant Maximilien Paul-Emile Littre, né à Paris le 1er février 1801, n'est pas seulement l'auteur d'un dictionnaire, mais un philosophe, un journaliste, un helléniste, un disciple d'Auguste Comte, il fut pendant plus de trente ans, le chef incontesté de l'école positiviste. Par la Revue qu'il fonda en 1867, comme par ses livres "De la Philosophie Positive", "La Science du Point de Vue Philosophique", etc. — il exerça une profonde influence sur la génération qui eut vingt ans vers 1870. Cette oeuvre exposait d'ailleurs un système aux arêtes un peu trop vives pour ne pas soulever l'indignation des adversaires; un évêque démissionnaire bruyamment de l'Académie Française lorsqu'on y élut l'austère M. Littre.

CHUTE PROCHAINE ?

L'effondrement du célèbre pont Duplessis, à Trois-Rivières, est-il un avertissement pour l'Union nationale. Verrous-nous un régime d'exploiteurs et de gaspilleurs crouler avec le même fracas que le pont célèbre du chef édifié sur des "pots de vin" ?

Le premier ministre, pour diminuer un peu l'effet de ce désastre pour son parti, n'a pas hésité à mieux que d'accuser les éléments subversifs! C'est une pilule dure à avaler... et il faut être bien GO-GO pour gommer cette défense si ridicule! Le fait est que le Noblet ne sait plus où donner de la tête; il essaie de cacher son désarroi derrière son sourire qui devient de plus en plus jaune...

Le peuple du Québec n'endurera pas indéfiniment que les millions coulent dans la rivière St-Maurice ou ailleurs. Les jours de l'Union Nationale sont comptés et sa fin est plus proche qu'on le croit !

ACCUEIL ENTHOUSIASTE

L'accueil enthousiaste que le Parlement fédéral réservait au premier ministre de France, est une preuve de la solidité des liens qui unissent nos deux grands pays et démontre que nos problèmes deviennent de plus en plus communs. En effet, la crise internationale actuelle intéresse autant, sinon plus le Canada que la France. Nous devons plus que jamais unir nos forces pour faire face au péril commun et anéantir les espoirs de domination mondiale de l'Ours Moscou.

M. St-Laurent, dans son discours de bienvenue à M. Pleven, a dit : "Nos espoirs de paix mondiale se fondent sur la certitude que tous ensemble, dans un esprit de collaboration, nous allons maintenant agir avec toute la célérité qu'il faut. La visite de M. Pleven chez nous est la preuve concrète du fait que nous posons avec énergie et avec vigueur les actes nécessaires à la fin que nous cherchons tous à atteindre."

Le mouvement a été officiellement lancé le 4 février. — Les conditions exigées pour en faire partie. — Ce que les parirains entendent faire pour faire rayonner la liberté.

(N. de la R. : Pour le bénéfice de nos lecteurs, il nous fait plaisir de reproduire ici le programme de LA SOCIÉTÉ DE LA JEUNESSE LIBRE, qui vient d'être rendu public à son assemblée du 4 février).

HISTORIQUE

L'EXISTENCE de La Société de la Jeunesse Libre (S. J. L.) remonte à peine à un mois.

Son ORIGINE, marquée par une réunion intime dans la nuit du 24 au 25 décembre 1950, coïncide pour ainsi dire avec le commencement du demi-siècle.

Sa PREMIERE ASSEMBLEE, qui réunissait en quelque sorte les ouvriers de la première heure, fut tenue le 7 janvier 51. C'est à cette assemblée que le LANCEMENT à ciel ouvert de la S. J. L. fut fixé au 4 février.

BUT ULTIME

CONQUETE et DEFENSE de la Liberté, dans son sens le plus large.

CE QUE VEUT LA S. J. L.

Conscient de l'ISOLEMENT qui, à l'heure présente, entoure les défenseurs des libertés humaines, convaincue de la nécessité de PREPARER L'AVENIR, qui germe pour bien dire dans la jeunesse d'aujourd'hui, certaine que tout mouvement puissant et durable ne se réalise qu'en s'appuyant sur des REALISATIONS, La Société de la Jeunesse Libre désire :

A) réunir immédiatement toutes les bonnes volontés qui s'intéressent à un mouvement intense de liberté;

B) connaître et faire connaître, grouper, aider et conseiller les jeunes intellectuels qui veulent pour eux, pour les leurs, pour demain, un climat intellectuel plus dégagé;

C) fonder, dès que ses moyens matériels le lui permettront :

1) un COMITE D'AIDE AUX JEUNES INTELECTUELS, destiné à venir en aide aux jeunes de talent qui, en raison de leurs idées et convictions personnelles, ne pourraient se faire aider ailleurs. Les aider dans la proportion de leurs talents et besoins, d'après un plan bien déterminé :

a) inaugurer, afin de connaître les talents véritables, des concours, littéraires et autres;

b) récompenser les lauréats avec intelligence — bourses d'études ou instruments de travail indispensables, tels des dictionnaires encyclopédiques;

c) travailler à les faire connaître du grand public en s'occupant de la publication de leurs compositions;

2) un PERIODIQUE MENSUEL, l'organe de bataille de la S. J. L., devant servir d'un côté à exprimer en toute indépendance les idées de chacun de ses membres, à maintenir bien vivant l'esprit libre et libérateur du mouvement, à faire connaître la jeune élite, à semer des idées, et de l'autre, à dénoncer les abus de toutes sortes et à protester, avec force violence, contre les contraintes physiques qu'on impose aux idées et aux hommes;

3) une LIBRAIRIE CIRCULANTE, afin que tous ceux qui feront partie de la jeunesse aux idées larges, puissent se procurer les livres dont ils auront besoin, quels qu'ils soient;

4) un BUREAU D'ORIENTATION, chargé de renseigner les jeunes et de les conseiller, de les orienter dans la voie où demain ils pourront normalement exercer le maximum d'influence sur leurs contemporains — littérature, politique, enseignement, journalisme, philosophie, sciences et arts, etc. . .

5) des COURS GRATUITS auxquels le public en général sera admis, où il ne se trouvera pas d'idées, pas de doctrines qui ne pourront être exposées en liberté, et où les professeurs de tout acabit pourront se disputer la tribune, en attendant que nous puissions fonder, dans une des décades à venir, notre première école vraiment libre... CE QUE LA S. J. L. NE VEUT PAS

N'ayant aucune idéologie à imposer, mais défendant le droit, pour toute idéologie, d'exprimer librement ses vues, désireuse de rester libre, mais de défendre la liberté pour tous, La Société de la Jeunesse Libre entend s'opposer :

a) à toute affiliation volontaire avec l'une quelconque des religions ou des partis politiques existants;

b) à toute infiltration dans ses rangs, et surtout dans son Comité de Direction, de membres cherchant, non seulement à paralyser la société, mais à la faire dévier de son but véritable, qui est, non pas de défendre systématiquement telle croyance déterminée, mais bien, en défendant le droit d'expression, de les défendre toutes !

SES CADRES

En principe, la S. J. L. a l'intention de ne refuser personne, ni pour une question d'âge, d'origine, de nationalité, de moeurs ou de croyances, à la seule condition que le demandant manifeste, par des actes et de la bonne volonté, un désir véritable de lutter pour la défense de nos libertés les plus chères.

MEMBRES

A) MEMBRES HONORAIRES

1) tous ceux qui, répondant à l'invitation du Comité de Direction de la S. J. L., qui a reconnu leur grand mérite, acceptent de figurer sur cette liste;

et : 2) ceux qui, désireux de nous aider, ont souscrit généreusement à notre mouvement philanthropique;

B) MEMBRES ACTIFS

CONDITIONS :

1) faire une demande écrite à cette fin;

2) accompagner sa demande d'une cotisation d'un dollar (note: si la demande est refusée, l'argent sera retourné dans un bref délai).

(suite à la page 2)

Régie provinciale des loyers

Notre climat se réchauffe

A la suite de changements de température qui semblent indiquer que la calotte polaire arctique est en train de se réchauffer, Montréal a hérité approximativement de l'ancien climat de New York. C'est ce qu'on peut lire dans un article du numéro de février de "SELECTION" du Reader's Digest.

Notre climat évolue. Les fanatiques des sports d'hiver exceptés, cette nouvelle sera certainement bien accueillie par les Canadiens. Si la température a réellement un effet sur l'énergie des peuples, les Etats-Unis sont au nombre de ceux qui auraient le plus à perdre dans le cas où elle continuerait à monter. D'autre part, selon toutes prévisions, ce sont les Canadiens des Russes qui bénéficieraient de ces nouvelles conditions climatologiques. Car, il est reconnu que le climat actuel américain est, de beaucoup, l'un des plus vivifiants qui soient.

Les statistiques démontrent que les hivers sont plus doux et les étés plus chauds et plus longs qu'au temps de nos grands parents. Les séries de mesures que l'on possède indiquent qu'au cours des cent dernières années, la moyenne des températures annuelles a été élevée de un à quatre degrés sur le continent nord-américain et peut-être sur la plus grande partie du globe. La hausse actuelle de température, bien que légère, a déjà eu sur notre climat des effets importants. Dans certaines parties du Canada, l'été dans "SELECTION", la culture du blé a gagné vers le nord de 200 à 300 milles.

Mais, ce qui est encore plus important, ce sont les conséquences biologiques et physiologiques que cette évolution peut entraîner. Il est admis que la neige et la glace imposent certaines restrictions à l'activité corporelle. Mais, d'autre part, des recherches scientifiques établissent que ce ne sont pas seulement les fonctions biologiques de base qui sont influencées par la chaleur, mais aussi celles, plus subtiles, de la mémoire, de l'assimilation et de la pensée.

Le climat idéal devrait osciller entre 60 et 76 degrés (avec une humidité modérée d'environ 40 à 70%) et, bien entendu, du soleil et un vent léger. C'est dans un tel milieu que la plupart des gens doivent se sentir le mieux et se trouver dans la meilleure forme pour travailler. Si la calotte polaire continue à fondre, le Canada connaîtra peut-être un jour un climat parfait.

Pour dépister le cancer

Dans le comté de Hillsdale, au Michigan, lit-on dans un article du numéro de février de "SELECTION" du Reader's Digest, la peur du cancer est tellement répandue que les femmes se font examiner régulièrement, sans y attacher plus d'importance que si elles allaient faire des courses.

Si l'exemple de Hillsdale était généralement suivi, 100,000 cancéreux, hommes, femmes et enfants, condamnés à mourir au cours des douze prochains mois pourraient être sauvés. Cette lutte contre le cancer est commencée depuis 1947, alors que la Commission de contrôle du cancer de l'Etat de Michigan entreprit une enquête dans quatre comtés. Dans celui de Hillsdale, les médecins constatèrent avec consternation que sur 146 malades atteints de cancer et reconnus en 1946, 69 — près de la moitié — avaient succombé avant la fin de cette enquête !

Pour remédier à cet état de choses, le président de cette Commission de contrôle proposa une méthode pratique : faire de chaque cabinet de médecin un centre de détection du cancer. Tout d'abord, les médecins du comté demandèrent à quatre spécialistes de l'Université du Michigan de leur donner des cours de perfectionnement sur le dépistage des cancers de diagnostic facile. Ensuite, avec l'aide des municipalités, les médecins s'ingénierent à éveiller l'intérêt du public. Ils annoncèrent des consultations de dépistage au tarif des visites ordinaires. La première personne à se faire examiner était atteinte, mais les signes apparents du

Il ne peut résulter qu'un profond malaise de l'application de la nouvelle régie provinciale des loyers. — Les nouveaux logis seront libres. — Les frais légaux qui s'ensuivront.

On a connu le texte de la loi provinciale qui régira les loyers dès la reprise des travaux sessionnels de la Législature Provinciale.

Les commentaires en marge de cette nouvelle loi provinciale sont plutôt minces jusqu'ici; les principaux intéressés étant fort réticents dans leurs déclarations. La plupart désirent étudier plus à fond certains aspects de cette législation avant de se prononcer.

Pour notre part, nous avons voulu discuter la question avec plusieurs de nos concitoyens, rencontrés au hasard.

Les proprios ne sont pas plus satisfaits de cette loi qu'ils ne l'étaient de la loi fédérale. Ils auraient voulu, pour la plupart d'entre eux, le retour à la liberté des propriétaires dans leurs relations avec leurs locataires.

La régie provinciale, pourtant, semble beaucoup plus large en faveur du propriétaire que celle du fédéral qui ne laissait que peu de jeu dans ces relations.

Chez les locataires questionnés, on ressent un sentiment presque unanime de crainte. La plupart comprennent qu'ils sont protégés jusqu'au premier août prochain et qu'après cette date commenceront les difficultés.

La loi provinciale, en effet, gêne les loyers jusqu'au premier août seulement. Après cette date propriétaires et locataires seront appelés à s'entendre sur les termes du contrat qui les lie.

Evidemment la reprise de relations, plus normales, entre locuteurs et locataires, ne sera pas sans heurt dans un grand nombre de cas. Ici la régie provinciale prévoit que les difficultés seront soumises à un administrateur local qui verra à trancher la question. Si l'une ou l'autre des parties n'est pas satisfaite de ce règlement il pourra en appeler de la décision de l'administrateur local auprès de la Commission des Loyers qui rendra une décision finale.

On voit déjà les défilés devant l'administrateur local, les disputes entre proprios et locataires, des appels à la Commission et de tout cela il ne peut que résulter un profond malaise entre locuteurs et locataires. Tout cela est malheureux. Des personnes appelées à se rencontrer souvent, liées par un bail ou un contrat ne sauraient vivre comme chats et souris sans ressentir un profond malaise.

Et il y aura vraisemblablement des frais légaux dans toutes ces histoires. A ce compte-là, il est à se demander si une régie plus rigide, n'est pas supérieure à cette chose mitigée, ni chair ni poisson, que la plupart comprennent difficilement ou pas du tout et qui ne pourra que prêter à des disputes toujours regrettables.

Une autre lacune généralement regrettée est remarquée en ce qui regarde les nouvelles constructions. Les nouveaux logis seront libres, en fait, puisque le propriétaire n'aura pas à en faire fixer le prix de location par la régie.

Et par-dessus tout cela il restera à savoir jusqu'à quel point le patronage, la partisanerie politique jouera dans ces relations entre l'administrateur local et les autres intéressés. Voilà un point qu'il faudra surveiller de près.

On ne saurait étudier une loi d'une telle envergure dans un simple entrefilet comme celui-ci nous avons voulu faire connaître les premières réactions du public et l'occasion s'offrira, sans doute, pour nous permettre de compléter cette étude de la régie provinciale des loyers.

(L'Homme Libre)

Les organes de l'OMS luttent contre l'influenza



Le centre international de l'influenza, créé à Londres, en 1947, par l'Organisation mondiale de la santé, étudie avec la plus grande attention les développements de l'épidémie de grippe qui sévit actuellement en Europe. C'est dans des laboratoires du Centre international un furé avec des spécimens de virus provenant de Yougoslavie. Lorsque les différents types de virus auront été déterminés, les renseignements seront transmis à la Yougoslavie ainsi qu'aux différents organismes de l'Organisation mondiale de la santé.

Situation présente de...

(Suite de la page 4)

conscience artisanale et l'invention artistique, plutôt que dans l'accumulation des moyens. Une dernière question, si je n'abuse pas de votre patience. La radio est un terrible moyen de propagande, peut-être d'abus, pour peu qu'elle soit employée de façon malicieuse, ou simplement imbécile. Mais le danger en est limité par son caractère purement auditif et ainsi par l'accoutumance inattendue qu'elle engendre chez beaucoup. En somme, la radio n'est pour d'innombrables auditeurs qu'un phénomène de surimpression à leur vie quotidienne. En revanche, la télévision requiert une attention totale, et comme le cinéma, possède un pouvoir magique d'envoûtement. Le jour prévisible où elle aura supplanté la radio dans la plupart des foyers risque aussi d'être un jour néfaste. Comment conjurer ce risque? — Je crois que la télévision doit agir comme un agent de décentralisation culturelle, et apporter un peu de l'air de la ville en des lieux désertés. Je la conçois comme un phénomène provincial et rural. Mieux vaut après tout un bon magazine télévisé, le même qu'à Paris, ou Lille, ou Lyon (où sera établi notre prochain émetteur), plutôt qu'une mauvaise troupe théâtrale dans une pièce de deuxième ordre, ou le désolant cinéma doublé qui déferle sur les campagnes françaises. Mais tout, naturellement, dépendra de la valeur de nos programmes. Pour nous, je le répète, le mot-clé est le mot de qualité. Nous essaierons de l'appliquer à un spectacle qui adapte, selon une formule, esthétique et technique, spécifique, la doctrine implicite de la Radiodiffusion Française, qui est de divertir et d'enseigner.

Jean QUEVAL

La Société de la Jeunesse...

(suite de la première page)

AVANTAGES: Ils seront aussi nombreux que la société sera puissante, qu'elle pourra matérialiser ses idées, en s'appuyant sur la collaboration soutenue de ses membres et la générosité du public. Nous comptons nous imposer par la valeur de notre idée, par la puissance de notre organisation, par la constance de nos efforts, par la volonté implacable de poser des actes durables: des réalisations — un COMITE D'AIDE AUX JEUNES INTELLECTUELS, un PERIODIQUE où toutes les idées s'expriment, une LIBRAIRIE CIRCULAIRE où tous les livres circulent, un BUREAU D'ORIENTATION où les conseils ne se vendent pas, des COURS GRATUITS où toutes les connaissances humaines sont distribuées sans égard à un étiquetage étroit. COMITE DE DIRECTION DE LA S. J. L.

Il est actuellement formé de: Gabriel LANGLOIS, directeur-fondateur, assisté de MM. Jean-Paul DAMOUR, Roméo-R. NADEAU, André PERREAULT et François WINTER. RENSEIGNEMENTS: En attendant que la S. J. L. ait un bureau en permanence, tous les renseignements pourront être obtenus en adressant sa correspondance à: TIROIR POSTAL 111, Station "C" (des Pins), Montréal.

P. S. — Le Comité de Direction de la Société de la Jeunesse Libre ne voudrait pas manquer de remercier le présent journal pour l'hospitalité bienveillante qu'il lui donne aujourd'hui. Cela montre que nous ne sommes pas seuls à souhaiter voir grandir nos libertés en terre canadienne, et il nous fera plaisir de lui faire tenir, dans quelques jours, la première déclaration de son directeur, ainsi que de nombreux articles sur la liberté d'expression, qui seront rédigés par des membres de la S. J. L. Le Comité de Direction de la S. J. L. par: Gabriel LANGLOIS

Maréchal Tito vs Staline...

(Suite de la page 4)

son côté, aurait pu en dire autant de la Yougoslavie, où la nouvelle république a fait table rase du droit de propriété, pour ne pas parler de bien d'autres choses. "Toutes les usines (c'est encore Tito qui l'affirme), toutes les mines et toutes les autres entreprises, moyens de transport par eau et par terre, propriété foncière et commerces de gros et de détail, hôtels, sanatoriums, etc., ont été nationalisés." 700,000 hectares de terrains ont été confisqués tout uniment. Bref, des centaines de mille propriétaires ont été dépossédés sans aucune forme de procès; le simple fait d'avoir quelque chose les a rendus odieux aux yeux de la nation... ou plutôt du gouvernement. Il est donc clair qu'il ne saurait y avoir de compromis entre la Russie et ses satellites et les pays libres. Quand on fait des mamours à un homme de la trempe de Tito, on devrait comprendre que la cause de la liberté recule plutôt qu'elle n'avance. Car convertir ce dictateur aux principes de la démocratie paraît aussi facile que changer le roc en or. Il faudrait une espèce de miracle et encore!

G. B.

L'UTILISATION DES MACHINES A BOIS

L'Office des cours par correspondance de l'enseignement spécialisé, Service du ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse, vient de publier un nouveau manuel technique français de plus de 350 pages intitulé "Utilisation des machines à bois". Cet ouvrage, rédigé par M. Joseph Rajotte, professeur de menuiserie à l'École Technique de Montréal, d'après un texte de M. Emile Morgentaler, explique de façon méthodique le fonctionnement et l'emploi des machines-outils modernes que l'on rencontre dans tout atelier de menuiserie de quelque importance. L'auteur y étudie en détail le travail exécuté par les scieries circulaires, les scies à ruban, les scies sauteuses, les raboteuses, les dégauchisseuses, les mortaiseuses, les tonneuses, les touppes, les tours à bois et les ponçeurs. En plus de servir à l'enseignement donné dans les écoles techniques et les écoles d'arts et métiers de la province, ce manuel, abondamment illustré, fournira aux charpentiers et aux menuisiers qui sont appelés à se servir de machines-outils une foule de renseignements indispensables. On peut se procurer ce manuel à l'Office des cours par correspondance, 506 est, rue Ste-Catherine, Montréal, où il se vend au prix de \$2.25 l'exemplaire.

LA BIBLE VOUS PARLE...

Jésus leur parla de nouveau disant: "Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie." (Jean, VIII, 12) Texte choisi par la Société catholique de la Bible.

EN QUELQUES LIGNES

A Terre-Neuve, la production de la morue salée, pivot de l'industrie de la pêche de cette province, a été évaluée à 108,500,000 livres en 1949, une augmentation sur la production de 1948.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que DAME JOYCE MARGARET WIGGOR, épouse de M. BURGH, de la Cité de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, WILLIAM JOHN BURGH, de la Cité de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère. Daté à Montréal, Province de Québec, ce vingt-sixième jour de janvier, 1951. S. W. WEBER, Procureur de la requérante, 132, rue St-Jacques, Montréal, Que.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que DAME DORIS EILEEN ROWE BRENNAN STAVERT, de la Cité de Saint-John, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, WILLIAM JOHN STUART STAVERT, de la Cité de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère. Daté à Saint-John, Province de New Brunswick, ce 16ième jour de janvier, 1951. W. GRANT SMITH, C. R., Procureur de la requérante, 76 rue Prince William, Saint-John, New Brunswick, 27 Janvier — 3-10-17 Février 1951.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que JEANNE WIGGOR MILLMAN, de la Cité et du district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, WILLIAM MILLMAN, de la Cité et du district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère. Daté à Montréal, Province de Québec, ce 4ième jour de janvier, 1951. MAX BERNFELD, C. R., Procureur de la requérante, 1117, rue St-Catherine, Montréal, Que. 20-27 Janvier — 3-10 Février 1951.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que HILDA MIRIAM MAGEE TAYLOR, mère de famille, épouse de FREDERICK ROBERT TAYLOR, artiste, des Cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son mari, FREDERICK ROBERT TAYLOR, de la même lieu, pour cause d'adultère. Daté à Montréal, Province de Québec, ce 24ième jour de janvier, 1951. CAMPBELL WELDON, McFADDEN & RINFRET, Procureurs de la requérante, 275, rue St-Jacques, Montréal, Que. 3-10-17-24 Février 1951.

REQUETE POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que LUCILLE IDA FENLON ASHMORE, de la ville de Montréal, district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada au cours de la présente ou prochaine session pour obtenir un Bill de divorce d'avec son mari, FREDERICK CLARENCE ASHMORE, de Lachine, Québec, pour cause d'adultère et de désertion. Fait à Montréal, dans la province de Québec, le 26ième jour de janvier, A.D. mil neuf cent cinquante et un. GAMEROFF & FENSTER, Procureurs de la requérante, Edifice Insurance Exchange, 276 St-Jacques Ouest, Montréal, Que. 3-10-17-24 — (2)

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que JULIA STARR MELNICK, ménagère, de la ville de Montréal, district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, au cours de la présente ou prochaine session, pour obtenir un Bill de divorce d'avec son mari, ARTHUR MELNICK, pour cause d'adultère et de désertion. Fait à Montréal, dans la province de Québec, le 22ième jour de janvier, A.D. mil neuf cent cinquante et un. JOHN M. SCHLESINGER, Procureur de la requérante, Appartement 208, Edifice Insurance Exchange, 276 St-Jacques Ouest, Montréal, Que. 3-10-17-24 — (2)

IMPRIMERIE

Le journal "L'Autorité", faisant affaire sous la raison sociale de "L'Autorité Éditions", a son bureau, Suite 208, Edifice Insurance Exchange, 276 St-Jacques Ouest, Montréal, Que. Autorité éditée par voie postale de la dernière édition canadienne de son pays, Ottawa.

Magnifique succès du cinquième concours pour l'amélioration de l'orge

Le cinquième concours provincial de l'orge, organisé par l'Institut pour l'amélioration de l'orge, a donné lieu, le 23 janvier dernier, à une magnifique réception, à l'hôtel Queen, Montréal, ainsi qu'à un banquet offert par l'Association des Brasseries de la province de Québec aux membres de la Division de Québec de l'Institut pour l'amélioration de l'orge et aux lauréats du concours d'orge. De nombreux invités avaient répondu à l'invitation de M. C.-H. Hanson, président de l'Association des Brasseries de la province de Québec, parmi lesquels on remarquait la présence de tous ceux qui ont contribué ou ont participé activement au magnifique succès remporté, cette année, par le concours pour l'amélioration de l'orge. De magnifiques prix furent offerts par l'Institut pour l'amélioration de l'orge, l'Association des Brasseries de Québec ainsi que les gouvernements fédéral et provincial.

Le gagnant de 1950, premier prix de 1950, est M. Emile Lefebvre, de Ste-Philomène, comté de Châteauguay, le second est M. Henri Brault, de Ste-Martin, qui a reçu \$100 et s'était classé troisième en 1949; le troisième prix est M. Alphée Beaulieu, de Ste-Martin également, qui a reçu \$75; le quatrième est M. Rosalio Brault, de St-Edmond, comté de Drummond, qui a reçu \$50, et le cinquième est M. Paul-Emile Girard, de Ste-Rosalie, comté de Bagot, qui a reçu \$25.

Le président du concours, M. André Auger, chef du Service de la grande culture dans Québec, a dit que le concours de 1950 a été le plus beau et que la tâche des juges a été particulièrement difficile. Progrès de la culture: C'est M. C.-A. Hanson, président de l'Association des brasseries du Québec, qui présidait le souper, au Queen's prit la parole, après la proclamation des vainqueurs et la présentation des prix. Il remercia le président du concours, M. Auger, les membres du jury, les organisateurs et finalement les cultivateurs eux-mêmes pour leurs succès. En 1946, le rendement moyen de l'orge était de 29 minots à l'acre pour monter jusqu'au chiffre de 51 1/2 minots en 1950. Le rendement moyen dans la province a été, en ces cinq dernières années, de 22 à 30 minots à l'acre, ce qui est l'équivalent de \$41.60 à l'acre au prix courant de l'orge. La moyenne de culture des con-

currents étant de 10 acres, l'augmentation équivalait à un surplus de \$416 par ferme. La plus-value de récoltes des 140 cultivateurs, qui ont terminé le concours, s'établit à \$58,240. Le concours provincial est un placement de première valeur pour l'amélioration de l'agriculture de la province et bénéficie aussi à l'industrie du malt qui a acheté 60,000 minots d'orge en 1950. M. Georges Bouchard, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, dit le plaisir qu'il éprouve chaque année à assister à ce souper qui marque le commencement d'un progrès dans l'agriculture. Il souhaite que ce progrès continue avec la coopération des officiers des gouvernements, et que les cultivateurs continuent la tradition, car il est opposé à tout succédané et ne voit pas de bière sans orge ou de pain sans farine de blé.

M. André Auger, président du concours provincial, a d'abord remercié tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès du concours et du souper. "Les véritables auteurs de ce succès, a-t-il dit, ce sont les cultivateurs eux-mêmes. Ils ont répondu avec générosité à notre appel, ils ont suivi les recommandations que nous leur avons données et c'est leur beaucoup de fierté que nous les remercions de leurs efforts, et les félicitons des succès auxquels ils ont atteint. Ces succès ne manqueraient pas d'attirer l'attention de tout le pays sur ce qui veut être fait dans Québec si on veut s'en donner la peine. M. Auger, signalant l'augmentation des rendements dans la province, se dit convaincu que le premier facteur responsable de cette augmentation soutenue du rendement à l'acre, c'est l'emploi de semence de haute qualité et de semence de variété à haut rendement. Il rend un témoignage public de reconnaissance à l'endroit du professeur Emile Lods, du Collège MacDonald, pour la création de la variété d'orge "Montcalm". Cette variété a pris les devants de la deuxième année de l'organisation du concours; elle a gagné tellement d'adeptes qu'aujourd'hui elle est cultivée par au moins 80% des cultivateurs qui s'inscrivent au concours. M. Auger a aussi cité des chiffres sur les rendements, le criblage et ses résultats et la part de la récolte achetée par l'industrie, depuis cinq ans. Et il se demande à quels chif-

fres prodigieux nous arriverions dans la production agricole si un progrès semblable était réalisé dans d'autres domaines? Il conclut en signalant les succès de la région No 4, dont les producteurs méritent une mention spéciale et dit que leur succès se trouve en grande partie dus à la coopération de leur part et qui met à leur disposition toutes les facilités possibles pour le criblage. M. Frank Javel, administrateur général de l'Association nationale des brasseries canadiennes, répondant aux vœux des producteurs de continuer le concours en 1951, a dit son espoir de s'obtenir l'assentiment des directeurs de l'Institut pour l'amélioration de l'orge. M. l'abbé Joseph Diamant, directeur de l'École supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, a été le dernier orateur et après avoir fait un tour d'horizon sur l'agriculture du Québec, il en a dit les possibilités et la nécessité de garder nos gens sur la terre où ils auront du moins qu'un vif. "J'ai rêvé, a dit M. Diamant, que l'industrie, les gouvernements, l'enseignement forment un seul corps travaillant pour améliorer l'agriculture. Il s'élève contre la désertion des campagnes et mettant en présence les deux cultures, française et anglaise, qui vivent côte à côte chez nous, il en souhaite l'union, de cœur, de l'esprit, de l'idéal pour le bien de tout le Canada. Mentionnons enfin les noms des membres du jury qui a jugé le concours, sous la présidence de M. André Auger. Ce sont: M. Paul Méthot, Robert Thomas, P.-H. Vézina, J.-E. Chevrette et le professeur Emile Lods. M. Georges Gonthier agitait comme maître de cérémonie.

Reception aux Lauréats du Concours Provincial d'Orge 1950



Le 23 janvier dernier avait lieu, dans le Salon Espagnol de l'hôtel Queen, à Montréal, un banquet offert par l'Association des Brasseries de la province de Québec aux membres de la Division de Québec pour l'amélioration de l'orge ainsi qu'aux lauréats du concours d'orge 1950. Ce dîner était précédé d'une réception pour tous ceux qui ont contribué ou ont participé activement au magnifique succès remporté, cette année, par le concours pour l'amélioration de l'orge. Dans la photographie du haut, nous voyons divers tableaux de données de gauche à droite: M. Paul Méthot, du Comité Provincial de l'Institut pour l'amélioration de l'orge et assistant au Service de la Grande Culture du Ministère Provincial de l'Agriculture et de l'Élevage; M. André Auger, chef du Service de la Grande Culture du Ministère Provincial de l'Agriculture et de l'Élevage; M. C.-H. Hanson, président de l'Association des Brasseries de la province de Québec, félicite chaleureusement M. Henri Brault, de Ste-Marie, Cte Châteauguay, qui a mérité le deuxième prix. Le photographe du bas nous fait voir un groupe d'invités d'honneur et les cinq gagnants des prix provinciaux du concours national pour l'amélioration de l'orge qui sont de gauche à droite: M. Paul-Emile Girard, de Ste-Rosalie, Cte Bagot, 2ème prix; Henri Brault, de Ste-Martin, Cte Châteauguay, 2ème prix; Emile Lefebvre, de Ste-Philomène, Cte Châteauguay, 1er prix; Alphée Beaulieu, de Ste-Marie, Cte Châteauguay, 3ème prix; Rosalio Brault, de St-Guilhem de Yamaska. On remarquait aussi des délégués des Gouvernements fédéral et Provincial, 2ème rangée de gauche à droite: M. Paul Méthot, du Comité Provincial de l'Institut pour l'amélioration de l'orge et assistant au Service de la Grande Culture du Ministère Provincial de l'Agriculture et de l'Élevage; M. André Auger, chef du Service de la Grande Culture du Ministère Provincial de l'Agriculture et de l'Élevage; M. C.-H. Hanson, président de l'Association des Brasseries de la province de Québec; Robert Thomas, Surveillant de district de la Division des Produits Végétaux, Ministère Fédéral de l'Agriculture; l'abbé Joseph Diamant, Directeur de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière et Frank Javel, gérant-général de la Dominion Brewers Association.

Pas de guerre en 1951!

(suite de la page 4) Les Américains pensent qu'une Allemagne neutralisée pourrait être un vide dangereux que le communisme et l'armée soviétique pourrait repénérer à volonté. Les désirs allemands pour une nouvelle unification de leur pays sont reconnus comme très fondés. Mais les alliés de l'Ouest ont actuellement autorisé sur 49,000,000 d'Allemands, sur une population totale de 67,000,000 et contrôlent, de même, une grande partie de la puissance industrielle de l'Allemagne. La diplomatie américaine ne veut pas abandonner cet avantage.

VRAIMENT UN METS CHAUD POUR LES TEMPS FROIDS

Des mets chauds, nourrissants, sont bien accueillis par toute la famille quand la bise souffle. On peut se procurer des conserves de saumon, une foule d'idées pour la préparation facile des repas. Cette recette qui emploie le saumon en boîte de la C.B. nous vient de Mme Iris Grigg Gillespie, Économiste en science ménagère de la Division canadienne de l'American Can Co.

SAUMON SOUFFLE 1 boîte de saumon de 1/2 livre 3 c. à bouche de Margarine 4 c. à bouche de farine 1/2 c. à thé de sel 1/2 c. à thé de sel de céleri 1/2 c. à thé de paprika 1 tasse de lait 1 c. à bouche d'oignon finement haché 4 œufs séparés 3/4 c. à thé de crème de tartre

Egoutter et déchiqueter le saumon pour en former une tasse. Faire fondre la margarine; y incorporer la farine, le sel, le sel de céleri et le paprika. Ajouter graduellement le lait; faire cuire, agitant constamment jusqu'à ce que le mélange commence à épaissir. Oter du feu; ajouter l'oignon et le jus de citron. Battre les jaunes d'œufs avec un batteur à œufs; ajouter au mélange; incorporer le saumon. Battre les blancs en mousse; y ajouter la crème de tartre et continuer de battre jusqu'à ce qu'ils soient fermes, mais non secs; les incorporer ensuite au mélange de saumon. Mettre dans une casserole de 1 1/2 pinte; la placer dans un récipient d'eau chaude et faire cuire dans un four à 350°F durant 50 à 55 minutes. Servir aussitôt. Note. — La moitié des ingrédients ci-dessus mélangés et cuits dans une casserole d'une pinte à 350°F durant 45 minutes suffit pour deux personnes.

La disparité des revenus n'est-elle pas inévitable dans la société où tous sont loin de posséder une compétence égale? A fait observer dernièrement le Très Hon. Arthur Meighen aux membres du Barreau canadien. De fait, a dit l'ancien premier ministre, il faut absolument qu'il existe des différences dans la récompense "si l'on veut conserver à l'encouragement son dynamisme et appliquer les sanctions qu'il faut à l'incompétence et à la facilité injustifiée. Sans cet encouragement et sans ces sanctions, nous aboutirions à l'un ou l'autre des résultats suivants: une économie morte ou une économie d'esclavage. De toutes les illusions qui ont égaré l'esprit humain, la plus dangereuse consiste à croire que l'homme est naturellement compétent comme il est naturellement bon et que ni les encouragements ni les sanctions ne lui sont nécessaires pour demeurer tel".

De l'économie du Québec, un récent bulletin de la Banque de Montréal fait observer: "La demande des articles chers et de luxe est nettement plus faible. Les rentrées sont encore passables ou bonnes. La demande de bois à construire et à pâte demeure forte, et les prix sont fermes. En certains districts, les opérations forestières sont en retard à cause de mauvais temps. Le transport est commencé en certains secteurs. Les expéditions de bois à pâte par rail se poursuivent. La production de feutres de pâtes et papiers reste élevée. Celle des usines textiles, sauf les usines de coton, approche le plein rendement. La production des chaussures est encore restreinte. Les prix du cuir montent. Les stocks de peaux brutes sont satisfaisants, mais les prix instables. Les fourrures brutes sont à la hausse. Les fabriques de meubles sont actives. La confection est pleinement occupée et on y accumule des stocks. L'industrie des articles en acier reste active".

Le ministre des Travaux publics recruta, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 28 février 1951, des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire et portant sur l'enveloppe la mention: "Soumission pour station postale "Q" (angle de l'avenue Saint-Clair-est et de la rue Yonge), Toronto, (Ont.)". On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 36 est, rue Adelaide, Toronto (Ont.) et de l'architecte régional, 150, rue Saint-Paul-ouest, Montréal (P. Q.). On ne tenait compte que des soumissions préparées sur cette formule et en conformité des conditions qui y sont stipulées. Un chèque au montant de \$100,000 (cent mille dollars) fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, ou des obligations au porteur, comme il est spécifié à la formule de soumission, doivent accompagner chaque soumission. REMARQUE. — Sur réception d'un dépôt au montant de \$200.00, sous forme d'un chèque de banque visé, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, le ministre fournira les plans et le devis de l'ouvrage par l'entremise de la division de l'architecture en chef et du bureau de l'architecte régional, 36 est, rue Adelaide, Toronto (Ont.). Ce dépôt sera remis au déposant dès que les plans et le devis seront retournés au ministre, pour être remis au ministre dans un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et le devis ne sont pas remis au ministre dans ce délai, le dépôt sera confisqué. ROBERT FORTIER, Secrétaire intérimaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 26 janvier, 1951. 10-17 février.

Advertisement for BRADING beer. It features a circular logo with a stag and the text 'BRADING'S OLD STOCK ALES'. Below the logo, it says 'Avez-vous goûté à la GAGNANTE DU GRAND PRIX'. At the bottom, it reads 'c'est la BIÈRE des BIÈRES'. There are also several star-shaped icons and text: '★ BRADING — Jugée la MEILLEURE bière canadienne par des experts impartiaux à la grande Exposition 1950 de Bruxelles.' and '★ BRADING — Jugée la MEILLEURE bière canadienne par le nombre toujours croissant de ses amateurs.' At the very bottom, it says 'CONSTATEZ PAR VOUS MEME — SOYEZ LE JUGE VOUS VOUS ACCORDEREZ A DIRE QUE'.

LAVERY & GUAY AVOCATS-PROCEUREURS. 1575 rue St-Denis MONTREAL TEL. HA. 4118. Téli. MA. 8424. PAUL GAUTHIER NOTAIRE et COMMISSAIRE. 84 Ouest, Notre-Dame MONTREAL 1, Qué.

GARCIA POULIN, A.P.A. AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ DE QUÉBEC ACCREDITED PUBLIC AUDITOR OF QUÉBEC. Spécialités: Vérification générale — Organisation système de comptabilité. 606, rue Cathcart Bureau: 5821 Boul. La Salle LA. 3954 Résidence: Verdun, P. Q. - HE. 0459

BELIVEAU & FORTIN AVOCATS. Edifice "Canada Cement" Suite 524 Carré Phillips Montréal. Lucien Beliveau, C.R. J.-A. Fortin, LL. L. Tél. HA. 5552

BILLET PARISIEN

FEVRIER 1951

De nouveaux spectacles sont annoncés pour le mois de février: à l'Opéra ce sera un ballet, l'astrologue dans le puit, musique de Barrard, ainsi qu'une reprise de la Traviata, le célèbre opéra de Verdi dans une mise en scène entièrement nouvelle. L'Opéra Comique montera à l'été un petit navire, opéra-bouffe en trois tableaux d'Henri Jeanson, musique de Germain Tailleferre.

Le début de l'année a été marqué à la Comédie-Française par la rentrée de Fernand Ledoux, qui s'est montré un excellent Tartuffe. Par ailleurs la Salle Richelieu continue les représentations du Conte d'Hiver, de Shakespeare et des Cavalcades de l'Opéra de la Comédie-Française, à la Salle de la Madeleine, musique de Georges Bizet sont à l'affiche.

Le théâtre de la Madeleine donne une adaptation du roman de Colette, la Seconde, que la grande romancière a écrite elle-même en collaboration avec Léopold Marchand, et dont les protagonistes sont Maria Casarès, Hélène Perdrière et André Lugnet. Jean Nouilh donnera à l'Atelier une nouvelle comédie, Colombe qui interprétera Danièle Delorme, Maria Ventura et Yves Robert.

Le comédien Jean Pierre Aumont fait jouer au théâtre Edouard VII une pièce de lui, l'île heureuse qu'interprète sa femme Maria Montez, secondée par les comiques Robert Murzaud et Jacques Morel. Le théâtre Michel représente depuis peu Dominique et Dominique de Jean Dugan.

Outre ces créations, deux nouvelles pièces américaines seront au programme: au Théâtre Antoine, Oncle Harry, de Monsieur Job, adaptée par le regretté cinéaste Jacques Feyder et que jouent François Rosay, Marie Déa et Jean Marchat; aux Variétés, Mister Roberts, pièce à grand spectacle, adaptée par Marcel Duhamel et dans laquelle paraîtront Claude Dauphin, Brochard et Marcel André. Enfin le théâtre Sarah Bernhardt va reprendre un des grands succès du théâtre américain: le Procès de Mary Dugan.

Les spectacles suivants se poursuivront dans les autres théâtres: à l'Athènes, Louis Jouvet et Dominique Blanchard interprètent l'École des Femmes de Molière; à Marigny la compagnie Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault présente en alternance Malatesta d'Henry de Montherlant et la Répétition de l'amour puni, de Jean Anouilh; au théâtre Hébertot le Feu sur la terre de François Mauriac, aux Ambassadeurs Victor d'Henry Bernstein; au théâtre Saint-Georges Dieu le savait d'Armand Salacrou; au Vieux Colombier, les Mouches de Jean-Paul Sartre; à la Renaissance, le soir à Samaritaine de Jacques Deval; au théâtre de Rochefort, La Chapelle Ardente de l'existentialiste catholique Gabriel Marcel; à l'Oeuvre, la Neige était sale de Georges Simenon; à la Gaîté Montparnasse, Maître après Dieu, de l'auteur irlandais Jean de Hartog par la compagnie Jean Mercure.

Et ce sont également les comé-

dies suivantes: Clérambard de Marcel Aymé à la Comédie des Champs Elysées; les trois pièces d'André Roussin, la Petite Hutte Parisienne, Bobosse à la Michodière; le Complexe de Philémon de Jean-Bernard Luc au théâtre Montparnasse, et Ami-Ami au Dauphin de Pierre Barillet et Jean Pierre Grédy, les heureux auteurs du Don d'Adèle qui poursuit toujours sa carrière à la Comédie Wagram.

On peut encore voir la revue de Max Régier à la Porte Saint-Martin. Orce de Monty avec l'auteur et Marie Dubas; celles des Capucines, Sauce piquante avec Charpin et Pauline Carton, et les opérettes à grands spectacles: la Danseuse aux Étoiles à Mogador, pour don Carlos d'après le roman de Pierre Benoit au Châtelet, interprété par Georges Guetary, et Colonado à la Gaîté Lyrique.

Dans les music-halls, Féeries et Folles avec les célèbres Peter Sisters aux Folies Bergères, et Reflets à Tabarin continuent leur brillante carrière, par contre une nouvelle revue est en présentation au Casino de Paris. A l'A.B.C., Edith Piaf va jouer une pièce de Marcel Achard, La Petite Lili.

Du côté artistique, l'événement important du mois sera au Petit Palais, l'exposition des Chefs-d'œuvre des Musées de Berlin. Et tandis qu'à l'Orangerie se poursuit la très belle exposition de Paysage hollandais au XVIIe siècle, le Musée d'Art Moderne, dans le cadre de ses expositions temporaires, consacra à Jacques Villon celle du mois prochain. Le Musée Galliera organise une rétrospective du peintre Bernard Boutet de Monvel, et les Arts Décoratifs continuera à exposer les Chefs-d'œuvre des Grands Ébénistes, qui de 1790 à 1850 vont de G. Jacob à J. Goussier. La Galerie Charpentier présentera Deux siècles d'Ébénage, (1705-1915), et au premier étage des toiles de Dignimont à la Maison de la Pensée Française, sculptures et dessins de Picasso continuent à faire l'objet de maintes controverses. Le Salon des Jeunes Peintres restera encore ouvert jusqu'au 10 du mois à la Galerie des Beaux Arts, alors que le Salon de la Pensée Française, sculptures et dessins de Picasso continuent à faire l'objet de maintes controverses.

Le Salon des Jeunes Peintres restera encore ouvert jusqu'au 10 du mois à la Galerie des Beaux Arts, alors que le Salon de la Pensée Française, sculptures et dessins de Picasso continuent à faire l'objet de maintes controverses. Le Salon des Jeunes Peintres restera encore ouvert jusqu'au 10 du mois à la Galerie des Beaux Arts, alors que le Salon de la Pensée Française, sculptures et dessins de Picasso continuent à faire l'objet de maintes controverses.

Le Salon des Jeunes Peintres restera encore ouvert jusqu'au 10 du mois à la Galerie des Beaux Arts, alors que le Salon de la Pensée Française, sculptures et dessins de Picasso continuent à faire l'objet de maintes controverses.

La Côte d'Azur et les Sports d'Hiver seront comme toujours en février les deux pôles d'attractions. Sur la Côte d'Azur les fêtes du Carnaval batront leur plein. A Nice les jours se passent sans se ressembler. Le 1er février ce sera une première Bataille de Fleurs suivie le soir d'une Redoute rouge et or à l'Opéra. Le 3, un Gala de la Nuit Rose aura lieu au Casino Municipal. Le lendemain 4, un Corso carnavalesque défilera à travers la ville. Le 6, (jour du mardi gras) un autre Corso, et le soir Velegione au Casino Municipal accompagné d'un feu d'artifice. Le 8, seconde Bataille de Fleurs. Entre temps se déroulera du 5 au 11 le Tournoi international de Tennis et du 16 au 20 de grands galas de Music Hall sont annoncés.

De son côté, Menton organisera du 2 au 8 l'Apothéose du fruit d'Or, par une exposition d'agrumes et de fruits exotiques, ainsi qu'une exposition touristique des Alpes à la Méditerranée. Le 4 se feront entendre les plus belles chorales, le 6, les petits s'en donneront à cœur joie au cours d'une bataille de fleurs enfantine, et le 26 aura lieu le Tournoi international de tennis. A Cannes, on pourra assister du 8 au 15 à des Régates internationales et à Juan les Pins à un Tournoi international de Basket Ball.

Les stations de sports d'hiver ne seront pas en reste et offriront à leurs visiteurs de nombreuses compétitions. C'est ainsi qu'à Chamoin se dérouleront dans le courant du mois des courses à skis pour hivernants, des concours de sauts nocturnes, tandis que le 16 et 17 aura lieu le grand prix d'ébénage sur la neige et le 18 un match international de Hockey.

A Mégève, ce seront le 4 un

Gymkana sur glace, les 4 et 5 les Championnats de France de Curling et des courses de descente pour hivernants, le 6 le slalom géant pour amateurs à la coupe du Casino, le 11 le Critérium national de sauts, le 18 le concours de patinage sur glace. Près de Mégève sauts est annoncé pour le 18. A Morzine, le jour du mardi-gras sera organisé un gymkana sur neige suivi d'un bal masqué. Dans la vallée des Allues, au cours de la fête des monteurs, se tiendra un concours international de sauts avec et Superbagères le 11, un concours international de saut avec participation étrangère.

LES ACCIDENTS À L'ÉCOLE

Il y a autour de vous, ici-même à l'école, des risques d'accidents contre lesquels il convient de vous garder. Selon des statistiques récentes, on constate qu'il y a un grand nombre d'accidents graves ou légers qui surviennent, soit dans la cour ou dans la salle de récréation, soit dans la classe ou en d'autres endroits de l'école.

Vous pouvez faire votre grosse part pour prévenir ces accidents, en éliminant autant que possible leurs causes les plus fréquentes.

En premier lieu, il y a les bouffonneries, les "jeux de fous". On ne peut jamais se rendre compte du nombre de farces qui ont eu des fins tragiques. La stupide habitude de retirer une chaise sur laquelle un compagnon va s'asseoir cause souvent des douleurs pénibles et même quelquefois des infirmités, par exemple, une déviation de la colonne vertébrale.

Les jambettes que les polissons aiment tant pratiquer ont été responsables de membres brisés et d'autres complications souvent graves. Vous ne voudriez pas, c'est certain, occasionner un désastre dans la vie d'un petit camarade, en lui infligeant une blessure qui fera de lui un éclopé!

Il y a plusieurs autres sortes de trucs déplacés autant qu'ils sont dangereux: placer des brochettes sur les chaises, lancer des projectiles avec des bandes élastiques, placer des choses glissantes sur le plancher, lancer des boules de neige ou des roches. Les poussées, le "tirailage" etc., sont aussi des causes d'accidents qui peuvent avoir de navrantes conséquences. Prenez garde de ne pas blesser un copain en étant trop rudé.

Mais il y a bien d'autres risques que nous pouvons mentionner. Ne vous penchez pas trop à l'extérieur d'une fenêtre. Ne descendez pas les escaliers en vous basculant en sautant ou en vous précipitant. Ne glissez pas sur les rampes; vous pourriez tomber dangereusement. N'entrez pas et ne sortez pas de la classe en vous poussant les uns les autres.

Ne laissez rien dans les allées qui pourrait faire trébucher un compagnon. Ne portez pas de crayon, plume ou autre article dans votre bouche; ce n'est pas hygiénique et c'est dangereux. Il ne faut pas que vous tombiez ou vous friez contre quelqu'un et vous vous feriez bien mal.

LA DÉFORMATION PROFESSIONNELLE

La vaste salle du cinéma Rex sur les Boulevards est pleine d'un curieux public. Les producteurs du film "TROIS TELEGRAMMES" ont eu l'heureuse idée d'inviter tous les petits télégraphistes de Paris, (ils sont plus de deux mille!) à venir applaudir aux aventures du jeune héros du film, André Letourneur, un télégraphiste précieusement qui a perdu les trois télégrammes qu'on lui avait confiés et qui ne les retrouvera qu'après de multiples péripéties.

Mais, de toute évidence, les jeunes spectateurs du Rex ne



Tous les mardis, à 4h. 30 de l'après-midi, sur le réseau français de Radio-Canada, Radio-Collège présente LE RADIO-THÉÂTRE: DE L'HISTOIRE. Après avoir évoqué les figures de D'Iberville, de Talon et de Montcalm, il présentera, en cinq épisodes, une dramatisation de l'imposante carrière de Sir John Macdonald. Dans la photo, on voit, de gauche à droite, trois collaborateurs de cette émission: MARC THIBAUT, réalisateur; JEAN-LOUIS PARIS, comédien, et JEAN-MARIE POIRIER, auteur. Ce dernier pose un geste symbolique qui évoque l'établissement, par Macdonald, du premier chemin de fer transcontinental. Sur la carte du Canada, se trouvent un échiquier et ses pièces et quelques blocs qui évoquent la figure de l'homme d'Etat comme meneur d'hommes et bâtisseur.

partagent nullement les angoisses de leur collègue cinématographique et manifestent une joie ironique à le voir se désespérer pour ce qu'ils considèrent comme un incident professionnellement sans importance. Et lorsque, sur l'écran, le receveur fait au jeune Letourneur les observations qui s'imposent, ses paroles sont accueillies dans la salle par ce qu'il est convenu d'appeler des mouvements divers!

Henri Decoin, auteur du film, murmure à Pierre Joffre, son scénariste: "Tu vois, nous avons manqué de psychologie. Nous avons oublié que, comme à Guignol, c'est toujours le gendarme qui doit être rossé."

MOINS DE SAUTERELLES EN 1951

Si le froid cause parfois de graves dégâts aux cultivateurs, il a par ailleurs certains avantages qu'on aurait tort de passer sous silence. C'est ainsi que les épidémies de sauterelles seront beaucoup moins graves en 1951, parce que le temps frais et humide de l'automne dernier n'a pas permis aux insectes adultes de pondre leurs oeufs en aussi grande quantité. C'est ce que signalent les rapports de la division fédérale de l'Entomologie à qui revient la tâche de conduire des enquêtes préliminaires sur les épidémies de sauterelles dans les provinces des Prairies.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que COLETTE CLEMENT, secrétaire, des Cités et district de Montréal, province de Québec, s'adresse au Parlement du Canada à sa présente session ou à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, JEAN-PAUL CARBRIER (échantillon), des Cités et district de Montréal, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 22 janvier 1951.

HARRY DONALD, autrement connu sous les noms de HARRY McDONALD et HENRY SHAW, de la cité du district de Montréal,

Procureur de la requérante, 57 rue St-Jacques, Suite 202, Montréal, Qué.

27 janvier - 31-01-17 février 1951.

COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No 295221.

Dame BETTY HALLER, épouse commune en biens de HARRY DONALD, autrement connu sous les noms de HARRY McDONALD et HENRY SHAW, de la cité du district de Montréal,

Demanderesse,

LE PROCUREUR GENERAL, de la Province de Québec,

Mis-en-cause.
Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Daté à Montréal ce 21ème jour de février 1951.

T. DEPATIE,
Député-protonotaire.

10-17 février 1951.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME LORRAINE COLVILLE WATSON ANDERSON, de Montréal, Québec, s'adresse au Parlement du Canada à sa présente session, ou à sa session suivante, afin d'obtenir un Bill de divorce d'avec son époux, HENRI SHAW, de la cité du district de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, le 16 janvier, 1951.

JEAN M. CERINI, C.R., avocat,
Procureur du requérant,
Suite 310,
57 rue St-Jacques-Ouest,
Montréal, Qué.

Février 10-17-24 - Mars 3, 1951.

FONDÉ EN 1895

de KUMPER GIN

Blended

DISTILLÉ AU CANADA

La vraie saveur de Hollande

Theatres

"The Magnificent Yankee" avec Louis Calhern, à l'affiche du Palace

Le théâtre Palace mettra à l'affiche vendredi "The Magnificent Yankee", une biographie du célèbre juge de la Cour supérieure Oliver Wendell Holmes. Les deux premiers rôles interprétés par Louis Calhern et Ann Harding. C'est Emmet Lavery, à qui l'on doit "La première Légion", qui a écrit le scénario de ce film.

"The Magnificent Yankee" raconte quelques épisodes de la vie du juge Holmes. L'action débute au moment où il arrive à Washington, après sa nomination; puis le scénariste nous montre les belles qualités de l'homme, sa justice, ses habitudes, ses idées. Il devient une des figures les plus en vue de la Cour suprême, mais ne sera jamais nommé au poste de Juge en Chef à cause de ses idées politiques.

C'est John Sturges qui a fait la mise en scène.

AU CAPITOL

"The West Point Story", une comédie musicale mettant en vedettes James Cagney, Doris Day, Virginia Mayo, Gene Nelson et Gordon MacKen, prendra l'affiche du théâtre Capitol vendredi.

L'action de ce film se déroule à l'Académie Militaire de West Point. James Cagney incarne le rôle d'un chorégraphe qui, pour une raison sentimentale, va monter le spectacle annuel de cette Académie. Deux jeunes cadets ont écrit la musique et le livret. Il est forcé de devenir cadet pour les besoins de la cause. Il lui arrive toutes sortes d'aventures; il réussit à faire un succès de la revue. Doris Day ainsi que Gordon MacKen interprètent plusieurs chansons charmantes et James Cagney et Gene Nelson exécutent des danses.

AU LOEWS

"I'll Get By", un film musical mettant en vedettes Bill Lundigan, June Haver, Gloria De Haven et Dennis Day, obtient tellement de succès que la direction a décidé de le garder à l'affiche pour une deuxième semaine à compter de vendredi.

Bill Lundigan incarne le rôle d'un éditeur qui met la main sur une bonne chanson, la publie, la fait créer par les sœurs Martin, de l'orchestre de Harry James, et réussit ainsi à la rendre très populaire.

THEATRE MOLSON

Pierrette Alarie et Jacques Gérard seront les deux principaux interprètes de "Mireille", cette oeuvre délicate de Gounod, que le "Théâtre lyrique Molson" — commandité par Molson's — présentera lundi soir prochain 12 février, de 9h. à 10h., sur les ondes du réseau français de Radio-Canada.

L'orchestre sera sous la direction de Jean Deslauriers; le narrateur sera Albert Duquesne et l'annonceur, Roger Baulu.



"On m'a demandé pourquoi je me suis enrôlé dans l'armée canadienne. D'abord et bien franchement, j'ai considéré que c'était mon devoir. C'est le devoir envers son pays, envers les siens, envers ce petit coin qu'on appelle "chez-nous", envers les institutions démocratiques grâce auxquelles nous sommes libres..."

Les miens y ont été pour beaucoup dans cette décision, ma femme et mes trois enfants. Quand j'étais au front durant la dernière guerre, je me disais combien il était heureux de les savoir en parfaite sécurité, éloignés des bombes et des autres dangers et affrontés auxquels la guerre moderne expose les civils: famine, maladie, etc. J'ai donc, par affection pour les miens et par prévoyance aussi, décidé qu'il valait mieux que j'aie combattu là-bas, moi-même, aujourd'hui, plutôt que d'attendre que la guerre vienne ici menacer mon foyer, ou que mes fils soient obligés dans vingt ans de prendre les armes pour protéger leur... Enfin, j'aime la vie militaire, c'est une bonne vie, souvent agréable, une vie d'homme, pleine de camaraderie, une vie intéressante et utile."

Lt-col. Jacques Dextraze, D.S.O. avec agrafe, Officier commandant le 2e Bataillon du Royal 22e Régiment de la Brigade canadienne d'outremer.

Vous êtes invité à servir dans —

S'ADRESSER À: Dépôt d'effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

AB1-22P

Ecoutez "Coup de Clairon", tous les jeudis soir, au réseau français de Radio-Canada.

Les personnes maigres engraisent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation plus, les chairs s'affaiblissent, le visage s'effondre, le ventre se gonfle, les yeux s'abaissent, les joues s'affaissent, les lèvres s'effaiblissent, les dents s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les articulations s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent, les cellules s'effaiblissent, les tissus s'effaiblissent, les os s'effaiblissent, les muscles s'effaiblissent, les tendons s'effaiblissent, les ligaments s'effaiblissent, les nerfs s'effaiblissent, les vaisseaux s'effaiblissent, les glandes s'effaiblissent, les organes s'effaiblissent,

SITUATION PRESENTE DE LA TELEVISION FRANCAISE

LE MARECHAL TITO VS STALINE

Le maréchal Tito vs Staline. — Le seul et véritable héritier spirituel des Marx, Lenine et Engels, c'est moi, de dire Tito. — Sa querelle avec Staline n'en fera pas un démocrate.

Dans l'Action catholique du 2 février, notre confrère Odilon Arteau a démasqué avec vigueur les mensonges éhontés que la propagande du maréchal Tito dissémine à travers le monde au sujet de la soi-disant liberté religieuse accordée en Yougoslavie. Avec l'aide de nombreux témoignages, le confrère dispose de cette supercherie monstrueuse et prouve à l'envi que toute résistance à l'Etat a été prestement écartée. Exemple : le cas Stépinac.

Puisque la porte est ouverte, nous nous permettons d'ajouter quelques témoignages à ceux que le confrère Arteau a produits, afin de démontrer que l'effronterie titienne est bien sans limites. Ces témoignages, c'est le chef de la nation qui se charge de les fournir lui-même dans une brochure publiée par l'ambassade yougoslave à Ottawa, brochure qui reproduit un discours du chef de la nation à l'occasion de l'adoption d'un bill intitulé "The Basic Law on Management of State Economic Enterprises and Higher Economic Associations by the Workers' Collectives."

Dans ce discours ampoulé, le chef communiste déclare que son pays est une démocratie au vrai sens du mot (euh!) qui ne ressemble en rien aux démocraties occidentales. Tito en profite pour chapitrer les pays de l'Est, où une bourgeoisie vicieuse par la bureaucratie conduit à l'exploitation de l'homme par l'homme. Voilà une belle marque de reconnaissance de la part d'un chef d'état qui a reçu \$38,000,000 des Etats-Unis pour assurer le relèvement économique de son peuple. Les démocraties pourries sont tout de même utiles à quelque chose!

Les pays libres ont tendu le rameau d'olivier au maréchal dans l'espoir que sa récente dispute avec le Cominform yougoslave et, par delà, avec le Soviet suprême, pourrait constituer en quelque sorte une barrière à l'expansion de la Russie et ainsi mettre fin à son rêve de conquête mondiale. Les diplomates qui tablent sur cette conjoncture font probablement une erreur grossière, si on se base sur les réformes exécutées jusqu'ici par Tito. Ce dernier est un communiste dans l'âme et il ne paraît pas prêt de s'amender.

Pour les démocraties, dont l'opinion est souvent déformée par le prisme de la propagande, Josef Staline demeure le symbole vivant de l'essence marxiste. Qu'elles se détrompent! Le seul et véritable héritier spirituel des Marx, Lenine, Engels, c'est moi, de dire Tito avec une emphase qui fait sourire. Il affirme que l'Etat doit d'abord s'emparer de la vie économique de la nation pour ensuite en transmettre graduellement les leviers à la masse elle-même, ce qui serait en train de se produire en Yougoslavie. "Mais que se passe-t-il en Russie?" demande Tito. "Après 31 années de régime, le Soviet suprême est encore en possession des moyens de production." L'homme d'Etat continue: "Le slogan "les usines aux ouvriers" a-t-il été mis en pratique? Evidemment non. Les ouvriers n'ont encore rien à dire dans l'orientation de la vie industrielle; ils travaillent sous la direction d'officiers nommés par le Gouvernement, donc des employés civils. Y a-t-il ici et là des signes de décentralisation de pouvoir? Nous n'en voyons pas. Cette centralisation était nécessaire en 1939, alors que la Russie était entourée d'états capitalistes mais la guerre a donné naissance à un cordon de nations socialistes qui protègent la Russie et dont la présence aurait dû amener la disparition graduelle de la force. Qu'est-ce que la bureaucratie soviétique fait? Est-ce que ses activités sont légitimées par un danger venant de l'extérieur? Que font la NKVD et la milice? Qui déporte en Sibérie et dans le Nord extrême des millions d'êtres humains de différentes nationalités? Qui peut dire que ces mesures sont prises contre des ennemis de la nation? Qui peut affirmer que des peuples entiers doivent être détruits? Qui empêche la lutte des idées en Russie soviétique? La machine de l'état s'immisce dans les affaires domestiques d'autres peuples, si bien qu'elle ressemble en tous points à la machine d'un état impérialiste combattant pour obtenir des sphères d'influence et subjuguier d'autres pays." (Fin de la citation).

Voilà un jugement pour le moins sévère mais qui décrit bien la situation en Russie. Peut-être que Staline, de

(Suite à la page 2)

COURRIER des LETTRES

LES EXILES BONAPARTISTES A LA NOUVELLE-ORLEANS

Au musée du Cabildo, à la Nouvelle-Orléans, les visiteurs se trouvent tout à coup devant un masque de bronze. Bien qu'il y ait doute à ce sujet, ce serait celui de Napoléon Ier, coulé d'après l'empreinte que prit à Sainte-Hélène, le docteur Francisco Antommarchi, dernier médecin de l'empereur. Vendu à la Nouvelle-Orléans, le masque en plâtre et fut d'abord reçu en triomphe. Il s'y établit même, puis on montre à la Nouvelle-Orléans l'authenticité du masque mortuaire, offert en grande pompe aux autorités de la ville. Il est quand même préservé avec respect, dans la salle du Cabildo où se fit le transfert de la Louisiane aux Etats-Unis, vendue par Napoléon en 1803, pour \$15,000,000. Pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, l'élément français de la Louisiane vénéra avec ferveur la personne et l'histoire du petit caïman. On songea même à le faire enlever de l'île Sainte-Hélène, et on montre à la Nouvelle-Orléans la maison qui lui était destinée. Cela tenait à la présence de nombreux soldats des armées impériales, des centaines peut-être, qui se réfugièrent en Louisiane après la débâcle de Waterloo. Héros d'Austerlitz et d'Iéna, vétérans de la campagne de Russie, compagnons de l'île d'Elbe et de Sainte-Hélène. Au retour des Bourbons, ils s'exilèrent plutôt que de rester en France. Les uns s'installèrent dans l'Alabama, d'autres au Texas, un groupe à Philadelphie, mais la plupart se replièrent vers la Nouvelle-Orléans après des fortunes diverses.

Le maréchal Bertrand lui-même, dernier compagnon de Napoléon et celui qui ramena son corps en France, visita la Nouvelle-Orléans, où il fut l'objet de fêtes à n'en plus finir. Un neveu de l'empereur vint aussi, Achille Murat, fils de Joachim Murat, roi de Naples, et de Caroline Bonaparte; avocat, il ouvrit une étude dans Exchange Alley, avec Alexandre Servant comme associé. Il y avait encore l'ancien général Humbert, un géant d'homme, fier, orgueilleux et débraillé, traitre à la cause napoléonienne et qui, paraît-il, avait été pendant un temps l'amant de Pauline Bonaparte. Il y avait des médecins de la grande armée ou des autres, les docteurs Félix Formento, Honoré Doussan, Charles Monnot. Il y avait des douzaines d'autres, dont Victor Cherrier, Alexis-Jules Peccel, L. de Fériet, Garrigues de Flunacq, Pierre-Gabriel Wertelle, et surtout Pierre-Benjamin Buisson, l'un de ces Polytechniciens que l'Empereur aimait tant, dernier des exilés napoléoniens à mourir dans la belle ville louisianaise, au printemps de 1874. Arrivé jeune à la Nouvelle-Orléans, dépassant à peine la vingtaine, Buisson avait fait une longue carrière d'ingénieur, de journaliste et de militaire. Son frère Frédéric l'y suivit, qui s'y établit aussi. Il est curieux que le plupart de ces hommes ne renoncèrent jamais à leur nationalité française, mais ils gardaient pour la plupart l'espoir de retourner en France. Aussi longtemps que Napoléon vécut, ils crurent qu'il reviendrait et ils tirèrent à répondre à son appel.

C'est l'histoire de ces hommes, ces demi-soldes qui n'en touchaient aucune, arrachés à leurs rêves de gloire par la déroute de la grande armée et la défaite de Waterloo.

(Suite à la page 3)

La télévision française se fait remarquer par la recherche de la qualité. — Rapports de la télévision avec le cinéma et la radio. — Agent de décentralisation intellectuelle. — Divertir, informer et enseigner.

La télévision est par nature, au point de rencontre de deux influences, la radio et le cinéma, dont il est difficile de voir clairement laquelle est appelée à servir de dominante; elle est, aussitôt après avoir acquis droit de cité, l'objet de pressions diverses et menaces d'interdits, de la part de diverses organisations de spectacles, celles du film et celles du sport, en particulier; elle pose les questions les plus graves quant à son influence, présente et virtuelle sur les sociétés; elle tend à s'affirmer comme art autonome avec des moyens matériels assez pauvres; enfin elle assume pour le présent un caractère essentiellement expérimental qui rend difficile de répondre à tous les points d'interrogation dont est encore fait son jeune destin. C'est pourquoi nous avons demandé à M. Jean Luc, le Directeur des programmes de Télévision française, quelques éclaircissements sur une question aux aspects multiples et qui commence à se poser au monde avec une sorte d'urgence. Il n'y a guère de pays où la télévision ne frappe à la porte. — Que faut-il donc penser de la télévision?

— Délimitons tout de suite le champ d'investigation déclare M. Jean Luc. Ma fonction et ma compétence ne concernent que la télévision française. Ma compétence même est limitée, comme l'est, je le crains, celle de tous les spécialistes, au point présent d'évolution d'un moyen d'expression dont les contradictions ne trouveront de réponse qu'en pratique au fil des mois. Cela dit, ce que je sais de nos expériences doit nécessairement se recouper avec les expériences des deux autres pays où la télévision est entrée dans les mœurs, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Si les solutions diffèrent, les données sont, de toute nécessité, sensiblement les mêmes.

— Je voudrais vous demander en premier lieu ce qu'il faut penser de l'avenir du standard de 819 lignes, adopté par la France, et qui permet cette image de haute définition tout en étant pauvre, comparée à l'image du cinéma — pauvre, notamment, en valeurs de contrastes. Envisagez-vous une amélioration sensible?

— Comme vous le savez, nous avons équipé en émetteur de 819 lignes le poste de la Tour Eiffel, sur lequel toutefois nous continuons les transmissions en 400 lignes afin de satisfaire aux besoins d'une clientèle pourvue de récepteurs calculés pour une définition moins élevée. Lille toutefois, émet sur 819 lignes uniquement. Le poste du Vatican, offert au Pape par les catholiques français, est équipé, lui aussi, avec un émetteur de haute définition. L'emploi audacieux de cette haute définition est un fait bien significatif de la tendance qui s'impose en France, à la télévision: la recherche de la qualité.

— Cependant, l'image de télévision, même en 819 lignes, demeure pauvre, comparée à l'image du cinéma — pauvre, notamment, en valeurs de contrastes. Envisagez-vous une amélioration sensible?

— Il est certain que la plus grande finesse de l'image ne dispense pas — bien au contraire! — de rechercher ses autres qualités: stabilité, luminosité, pureté et, comme vous le dites, sensibilité aux contrastes. Il est sûr aussi que nous n'avons pas le droit d'oublier l'exemple esthétique, le précédent majeur du cinéma. C'est pourquoi nous devons nous efforcer de continuer l'expérience cinématographique au lieu de rétrograder en la méconnaissant ou la sous-estimant. Cela vous paraît peut-être aller sans dire. C'est pourtant là une vue très controversée, pour des raisons techniques superficielles dans lesquelles nous n'entrerons pas, en particulier parce qu'elles ennuieraient vos lecteurs. Nous devons déjà certains progrès sensibles à la collaboration des techniciens du cinéma. Nous leur devons l'espoir de bientôt faire mieux encore.

— A ce propos, j'aimerais connaître votre doctrine sur la querelle classique déjà de ceux qui pensent que la télévision s'apparente au cinéma plutôt qu'à la radio, et de ceux qui pensent le contraire.

— Esthétiquement, et, jusqu'à un certain point, on pourrait dire même filmologiquement, c'est une querelle tranchée par l'homme de la rue, quand il dit: "La télévision, c'est le cinéma chez soi." Dans les deux cas, télévision et cinéma, défilent des images sur un écran, et dans les deux cas, il y a, puisque le cinéma est devenu sonore, conjugaison des images d'une part, de la musique, du dialogue, et des bruits, de l'autre, soit en harmonie, soit en contrepoint. De ce point de vue, donc, nous pouvons encore solliciter les leçons du cinéma. D'autre part, vous savez que nous nous développons à l'abri d'un statut qui nous rattache administrativement à la Radiodiffusion Française. De la sorte, nous sommes préservés de l'anarchie industrielle et de l'envahissement de la démagogie publicitaire, deux traits qui trop souvent caractérisent le cinéma.

— Mais les relations du cinéma et de la télévision se développent dans un climat de défiant concurrence, on pourrait dire de hargne en pensant à l'état d'esprit de certains exploitants cinématographiques. L'appareil technique des deux moyens d'expression doit-il faire espérer que ce stade sera dépassé pour faire place à cette collaboration qui leur profiterait à l'un et à l'autre?

— Certainement. Il y a déjà en France quelques signes encourageants. Plus d'ailleurs se développera la télévision, plus l'on s'apercevra que son domaine d'élection diffère par vocation de celui du cinéma, malgré l'appareil technique. Le cinéma ambitionne de réaliser des spectacles dramatiques compliqués et d'une grande perfection formelle. L'avenir de la télévision réside dans le spectacle pour la famille et l'individu. Il réside aussi dans ces magazines, ces variétés, ces reportages surtout, qui l'apparentent au journalisme, le même journalisme devant lequel le cinéma ne peut pas soutenir la concurrence, faute de mobilité, parce qu'il a besoin de grands capitaux difficiles à rassembler et parce que la rentabilité de ses productions s'échelonne nécessairement sur plusieurs années. C'est un aspect des choses dont les gens de cinéma prennent conscience. Voyez la formule d'association que représente le Journal télévisé. La presse filmée est notre partenaire dans le développement du reportage filmé d'actualité. Les producteurs et distributeurs nous consentent un apport de films anciens qui nous permet d'équilibrer nos programmes. Des essais comme la retransmission de spectacles télévisés sur le grand écran du cinéma Madeleine sont révélateurs d'une volonté de rapprochement dans le sens de la coopération aussi bien que dans celui de la compétition.

— Le journal quotidien est sans doute la plus haute réussite de la télévision française. Je crois même comprendre qu'il nous est envié par des pays de technique plus ancienne. A ce propos, peut-on espérer toutefois une retransmission simultanée de l'événement qui marquerait encore un progrès sur le film que vous diffusez après coup, même si ce n'est qu'une affaire de minutes?

— On peut en espérer l'organisation régulière, mais non dans l'avenir immédiat. C'est avant tout une question de moyens matériels. Nous sommes relativement pauvres de moyens matériels. Songez que notre budget annuel est inférieur à celui d'une seule production cinématographique ambitieuse! Aussi notre constante politique est-elle de préserver la qualité française, qui réside dans la

(Suite à la page 2)

Condamnation des Etats-Unis

NOUVELLES SCOUTES

UN DEFI... Chacun des 115,235 scouts canadiens, vient de se voir lancer un défi, à l'occasion de l'inauguration du "Plan pour devenir meilleur scout" (Plan Achievement). Ce plan s'étend sur une période de trois ans, et devrait permettre à chacun de faire de réels progrès. Cette campagne fut lancée officiellement le 2 janvier, par Jackson Dods, C.B.E., le député Chef Scout Canadien.

IL SE JOINT AU Q. G. SCOUT CANADIEN Gerald G. Purkis, de Toronto, vient de se joindre au personnel du Quartier Général Scout Canadien, à titre d'assistant officier commissaire de l'entraînement. M. Purkis entra dans le scoutisme en 1927 comme louveteau, et était depuis ces cinq dernières années, Commissaire de l'Association Scout de l'arrondissement métropolitain de Toronto.

BIENVENUE A "BENNIE" Après avoir passé la plus grande partie de ses dix ans, dans un hôpital, Bennie, un patient du "Van-couver Children's Hospital", passa la fête de Noël dans sa famille adoptive. Deux jours avant Noël, Bennie recevait un grand nombre de cartes de souhaits, de la part du groupe des louveteaux de Point Grey, qui avait choisi ce moyen pour lui souhaiter la bienvenue dans son nouveau milieu.

POUR AIDER AU SCOUTISME DES ANTILLES M. J. L. MacGregor, commissaire de la province de Québec s'enverra, cette semaine, à destination des Antilles, à la demande du Quartier Général Impérial de l'Association des Scouts (Londres) qui défraie le coût du voyage. Dans sa visite, qui durera trois mois, M. MacGregor visitera la Jamaïque, Cayman, Kingston, Trinidad et la Guinée Anglaise. Durant son absence, il sera remplacé par P. M. O. Evans, commissaire au Quartier Général Canadien, à Ottawa.

PLUS DE SCOUTS QU'AU PARAVANT Le nombre de 115,235 scouts canadiens, constitue un effectif record qui, par province, se divise comme suit: Terre-Neuve, 678; I. P. E., 806; N. E., 6,289; N. B., 4,486; Qué., 9,085; Ont., 53,249; Man., 6,937; Sask., 5,385; Alta., 7,470; C. B., 14,246, et la Fédération des Scouts Catholiques de Québec, 6,604.

VOS ESCALIERS SONT-ILS GLACES?

Avec notre climat, les escaliers extérieurs ne devraient pas exister, mais puisqu'il nous faut souvent les subir, au moins, faisons en sorte qu'ils ne constituent pas un casse-cou durant les mois d'hiver. Et pour ce faire, il n'y a qu'à les bien entretenir.

La Ligue de Sécurité de la province de Québec recommande de balayer les escaliers extérieurs après chaque chute de neige de façon à empêcher la glace de se former.

S'il y a de la glace, n'hésitez pas à jeter une légère couche de cendre sur vos escaliers extérieurs ou encore du gros sel, qui fera fondre la glace.

Un accident est vite arrivé et c'est l'occupant du logis où conduisent ces escaliers qui est tenu responsable des dommages. Quelques précautions peuvent éviter bien des ennuis et des tracas.

(suite à la page 2)

Par la Russie, qui les accuse d'avoir bombardé la Chine rouge à 238 reprises. — Les Américains répliquent que les bombardements ont eu lieu le long du Yalou et qu'ils n'ont jamais eu l'intention de bombarder délibérément la Chine.

La Russie a accusé les Etats-Unis d'avoir lancé 238 attaques aériennes contre la Chine rouge, en novembre et décembre, et elle a demandé aux Nations-Unies de condamner "ces actes illégaux du gouvernement des Etats-Unis."

Le délégué soviétique, Semyon-K. Tsarapkin, a déclaré au comité politique de l'assemblée générale des Nations-Unies que les avions américains ont violé le territoire chinois 238 fois entre le 28 août et le 31 décembre. Ces chiffres incluent les 90 violations dont la Russie avait déjà fait mention. Le délégué soviétique ajoute que 16 personnes furent tuées et 115 blessées au cours des raids américains.

Les Etats-Unis ont répondu que ces attaques furent lancées le long du Yalou contre les lignes de ravitaillement des troupes chinoises communistes en Corée. Il soutient qu'ils n'eurent jamais l'intention de bombarder délibérément le territoire chinois.

Tsarapkin a soumis une résolution disant que des avions américains ont violé la frontière entre la Corée et la Mandchourie, et qu'un navire marchand chinois, arraisonné et inspecté un navire marchand chinois. La résolution demande aux Nations-Unies de condamner ces actes et d'exiger des réparations des Etats-Unis.

L'été dernier, en réponse à de semblables accusations, devant le conseil de sécurité, les Etats-Unis suggérèrent la formation d'un comité impartial pour fixer les dommages, mais la Russie refusa d'accepter cette suggestion.

Par un vote de 32 à 6, le comité politique s'est opposé à ce que son secrétaire lise la longue déclaration de la Chine rouge sur ces accusations, mais il a permis que le document soit distribué aux délégués, pour leur information. La Birmanie vota avec le bloc russe.

Entre temps, le secrétaire général, Trygve Lie, a envoyé une lettre à 14 pays pour leur demander de nommer les membres du comité des sanctions qui sera organisé la semaine prochaine.

PAS DE GUERRE EN 1951!

La meilleure prévision des principaux diplomates des Etats-Unis, en Europe, est que la Russie n'entreprendra pas une guerre mondiale en 1951. Ils pensent, cependant, que d'autres hostilités sont presque inévitables dans les années à venir si la pression du Kremlin contre l'Ouest continue victorieusement.

Ils sont pessimistes par rapport aux résultats d'une nouvelle conférence des quatre puissances, mais espèrent qu'ils y aura une. Ces points de vue sont largement partagés par les diplomates américains dans les pays situés, derrière le rideau de fer, qui se sont rencontrés à Paris, la semaine dernière, et par ceux des capitales de l'Europe de l'Ouest qui sont actuellement en pourparlers à Francfort.

L'ambassadeur Alan C. Kirk a pris part aux deux réunions avant de retourner en avion, à son poste à Moscou. Les Américains pensent que le gouvernement soviétique a obtenu quelques succès dans une campagne pour semer la désunion parmi les alliés de l'Ouest et leurs peuples.

Le plus grand problème pour les diplomates américains est d'être prêts à affronter les Russes à la table de la conférence. Ils sont convaincus que les alliés de l'Ouest doivent être complètement d'accord à l'avance.

Malgré les tentatives de l'Ouest pour élargir l'agenda probable de la conférence, il est certain que les Russes insisteront sur le problème allemand. En demandant la neutralisation du Reich, les négociateurs soviétiques peuvent faire une quantité de promesses pour la liberté des Allemands.

(suite à la page 2)

UNE JEUNE FILLE RAMPE LA GLACE ET SAUVE UN ENFANT

Jeanne-Mance Bérubé, de Vassan, Abitibi, arrache un enfant à la mort.



1. Le jeune Jules Boutin jouait seul sur la glace de la rivière Lacorne et il était déjà loin du bord lorsqu'un craquement se fit entendre. Se sentant en danger, il voulut retourner, mais il était déjà trop tard. La glace se rompit et il s'enfonça sous l'eau glacée. Remontant à la surface, il s'accrocha désespérément au bord de la glace et appela de toutes ses forces.



2. Une institutrice de 18 ans, Mlle Jeanne-Mance Bérubé, sortait de chez-elle à ce moment et entendit les cris de l'enfant. Elle pouvait même voir la petite tête au-dessus de l'eau. Elle lui cria: "Tiens bien, j'arrive", et se précipita sur la glace sans se soucier de son propre danger. Mais elle sentit bientôt l'eau recouvrir la surface sur laquelle elle courait. Elle cria à sa mère de lui apporter un râteau.



3. Râteau en main, la vaillante jeune fille rampa jusqu'à l'enfant sur la surface dangereuse et recouverte d'eau. Finalement, elle arriva jusqu'à lui et lui tendit un bout de râteau qu'il parvint à saisir. Bientôt, tous deux étaient sains et saufs au bord. Nous sommes particulièrement heureux de rendre hommage au courage de Mlle Bérubé en lui attribuant le Prix d'Héroïsme Dow.

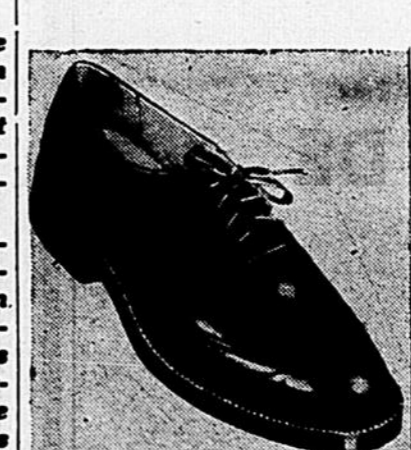


LE PRIX DOW est un témoignage d'admiration pour les actes de bravoure extraordinaires. Il est décerné sous la forme d'un certificat d'honneur qui accompagne une obligation d'épargne du Canada de \$100. Le Comité du Prix Dow, composé de rédacteurs de quotidiens importants, choisit les méritants suivant les recommandations d'une agence de nouvelles nationale.

LA BRASSERIE DOW - MONTRÉAL

ÉCOUTEZ L'ÉMISSION DU "PRIX D'HEROÏSME DOW" TOUTS LES MARDIS SOIR À 9 HRES À CKVL

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 — Samedi compris. Ouverts jusqu'à 9 HEURES le vendredi soir. Plateau 5151



Messieurs sachez vous bien chausser autant pour l'élégance que le confort.

DUPUIS possède les qualités les plus recherchées... pour le jour et le soir...



- SLATER 16.95 à 22.95
- MacFARLANE 9.95 à 16.00
- LEFAIVRE 16.95 à 17.95
- RITCHIE 10.95 à 18.95
- STRIDER 11.95 à 13.95
- DUCHAINE 8.95 à 13.95
- Dr Vermer's 11.00 à 13.00 (marque déposée)
- GRADS 9.95

PLUSIEURS AUTRES MODELES 3.95 à 9.95 Ajustement parfait assuré par des commis courtis et expérimentés chez DUPUIS

DUPUIS rez-de-chaussée St-Christophe Dupuis Frères